

Communiqué de presse de la FRA
Vienne, le 16 novembre 2018

Quatre clés pour l'inclusion réussie des Roms

Il n'existe pas de solution universelle pour ce qui est de l'inclusion au niveau local, mais quatre éléments clés peuvent accroître les chances de succès, comme le démontre le dernier rapport de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.

« Les Roms sont victimes de discrimination constante, de marginalisation et de rejet de la part de la société », déclare [Michael O'Flaherty](#), le directeur de la FRA. « Pour briser le cercle de la pauvreté à l'origine de cette exclusion, les Roms doivent être pleinement impliqués et engagés dans les efforts d'intégration qui les ciblent. »

Le rapport intitulé [Working with Roma: Participation and empowerment of local communities](#) (Travailler avec les Roms : la participation et l'autonomisation des communautés locales) tire les enseignements de la participation des Roms aux activités d'intégration locale organisées dans [21 localités de 11 États membres](#). Celles-ci concernaient notamment le logement, l'éducation et l'emploi au niveau local.

Quatre facteurs clés de réussite sont ressortis de ces activités :

1. **La participation** : les Roms devraient être impliqués de manière significative dans les projets et les politiques du début à la fin. Il s'agit notamment de convenir d'objectifs et de résultats spécifiques et de traiter des questions qui répondent aux besoins des personnes, comme des logements adéquats, l'éducation et les emplois. Les Roms devraient également jouer un rôle réel dans la prise de décision et créer conjointement les changements qu'ils souhaitent obtenir.
2. **La confiance** : étant donné que les communautés roms et les autorités locales sont souvent frustrées par des efforts répétés qui entraînent peu de progrès, il est essentiel d'instaurer des relations basées sur la confiance. Lors de la planification de nouvelles activités, le fait de s'appuyer sur des projets antérieurs couronnés de succès et sur des autorités locales dignes de confiance, sur les membres de la communauté et sur des réseaux disposés à participer améliore les chances de succès.
3. **Les communications** : des communications claires, accessibles et ciblées sur les objectifs, sur une participation bien définie, ainsi que sur les budgets des projets et sur la question de savoir si la participation est bénévole ou rémunérée, peuvent donner lieu à une réelle compréhension et favoriser l'intégration des efforts d'inclusion. Elles contribuent également à gérer les attentes. En outre, prendre du temps pour aider les personnes à s'engager adéquatement et à exprimer leurs opinions peut aboutir à des engagements plus durables.
4. **Les relations communautaires** : il est important de connaître les différentes relations au sein des communautés locales lors de la planification des projets. Cela permet d'assurer la pleine participation des personnes qui peuvent promouvoir le projet et contribue à répondre aux intérêts communs tant des Roms que des non-Roms, tels que le logement ou l'emploi. Permettre à toutes les parties de s'engager dans un dialogue respectueux avec les autorités locales peut également améliorer les chances de succès.

Le rapport contient également des enseignements à tirer pour les futurs projets et politiques. Il convient notamment de laisser le temps aux quatre facteurs clés de produire leurs effets et de situer les efforts d'intégration au niveau local dans des projets

d'inclusion sociale plus larges afin de garantir la durabilité. Le rapport souligne également l'importance d'être flexible et de s'adapter à des besoins locaux spécifiques lors de la conception et de la réalisation de projets.

Le rapport est issu de la recherche menée par la FRA sur les [obstacles et les moteurs de l'investissement réussi dans l'intégration des Roms](#). Cette étude était nécessaire pour développer et suivre la mise en œuvre des mesures liées aux politiques nationales et européennes en faveur de l'intégration des Roms.

Pour en savoir plus, visionnez les [vidéos de chaque site](#) ou veuillez contacter :
media@fra.europa.eu / Tél. : +43 1 580 30 642